



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

16/04/2024

Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte : 2024-04-2-02**

**Objet : Vote du Compte Administratif 2023 : Résidence " Les Salatines "**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2023 de la Résidence « Les Salatines » et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépens es	Prévu :	<b>274 862,05</b>
	Réalisé :	<b>0,00</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>274 862,05</b>
	Réalisé :	<b>0,00</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Fonctionnement**

Dépens es	Prévu :	<b>136 332,34</b>
	Réalisé :	<b>114 065,30</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>136 332,34</b>
	Réalisé :	<b>116 995,08</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	<b>0,00</b>
Fonctionnement :	<b>2 929,78</b>
Résultat global :	<b>2 929,78</b>

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre : M. ATTANE Lionel

Abstention :

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,




Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024



ID : 031-213105232-20240423-2024\_02\_2\_02-DE



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

16/04/2024

Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte** : 2024-04-2-03

**Objet** : Vote du Compte Administratif 2023 : Etablissement Thermal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2023 de l'Établissement Thermal et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	<b>247 083,67</b>
	Réalisé :	<b>43 985,08</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>247 083,67</b>
	Réalisé :	<b>13 491,38</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	<b>1 011 605,55</b>
	Réalisé :	<b>313 413,58</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>1 011 605,55</b>
	Réalisé :	<b>479 137,02</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	<b>-30 493,70</b>
Fonctionnement :	<b>165 723,44</b>
Résultat global :	<b>135 229,74</b>

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 1, Abstention : 2)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre : M. ATTANE Lionel

Abstention : Mme MARIGO Evelyne, Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne)

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

16/04/2024

Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte : 2024-04-2-04**

**Objet : Vote du Compte Administratif 2023 : Spa**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Spa et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	56 612,26
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	56 612,26
	Réalisé :	11 572,62
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	530 134,44
	Réalisé :	130 577,92
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	530 134,44
	Réalisé :	162 548,71
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	11 572,62
Fonctionnement :	31 970,79
Résultat global :	43 543,41

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 1, Abstention : 2)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre : M. ATTANE Lionel

Abstention : Mme MARIGO Evelyne, Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne)

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

16/04/2024

Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents** :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s)** :

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s)** :

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s)** :

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte** : 2024-04-2-05

**Objet** : Vote du Budget Primitif 2024 : Budget Principal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024 :



**Investissement**

Dépenses : 392 206,83

Recettes : 392 206,83

**Fonctionnement**

Dépenses : 3 724 987,87

Recettes : 3 724 987,87

		Pour rappel, total budget :	
<b><u>Investissement</u></b>			
Dépenses	:	392 206,83	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	392 206,83	(dont 0,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>			
Dépenses	:	3 724 987,87	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	3 724 987,87	(dont 0,00 de RAR)

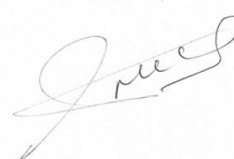
VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

16/04/2024

Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte : 2024-04-2-06**

**Objet : Vote des subventions aux Associations dans le cadre du vote du Budget Principal**

Le Conseil Municipal décide de retirer cette délibération et de reporter la décision à la prochaine séance afin que le bureau municipal étudie les demandes de subventions et les dotations.

- associations pour l'année 2024 :

ARTICLE	NOM DE L'ORGANISME	MONTANT DE LA SUBVENTION
65748	AACVG - ASSOCIATION DES AC ET VG 1939/45 ET AUTRES CONFLITS	93,00 €
65748	AAPPMA DU BAS SALAT - ASSOCIATION AGREEE PECHE ET PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES	465,00 €
65748	ACCA - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	558,00 €
65748	ACVA - ASSOCIATION CANTONALE DE VULGARISATION AGRICOLE	300,00 €
65748	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	205,00 €
65748	ASA - ARBAS SALAT ANIMATION	500,00 €
65748	ASP ACCOMPAGNER EN COMMINGES	279,00 €
65748	BCSS - BASKET COMMINGES SALIES DU SALAT	15 000,00 €
65748	CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT	465,00 €
65748	COMITE DE JUMELAGE	1750€
65748	COUSERANS COUNTRY 09	200€
65748	ECOLE DE JUDO JUJITSU TAISO SALISIENNE	1 209,00 €
65748	ECOLE DE MUSIQUE	3 720,00 €
65748	FESTI ART SALIN	12 000,00 €
65748	FNACA - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	293,00 €
65748	TAROT DE SALAT	112,00 €
65748	TENNIS CLUB SALIES DU SALAT	2 300,00 €
65748	THEATRE DU SEL	465,00 €
65748	UNION SPORTIVE SALIES/MANE/SAINT-MARTORY	15 000,00 €
65748	Divers	86 €
<b>TOTAL</b>		<b>55 000 €</b>

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à SALIES DU SALAT  
 Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,






## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 12

### Date de convocation

16/04/2024

### Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte** : 2024-04-2-07

**Objet** : Vote du Budget Primitif 2024 : Residence " Les Salatines "

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de la Résidence « Les Salatines » pour l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 274 862,05

Recettes : 274 862,05

**Fonctionnement**

Dépenses : 172 100,00

Recettes : 172 100,00

Pour rappel, total budget :

<b>Investissement</b>	
Dépenses :	274 862,05 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	274 862,05 (dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	172 100,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	172 100,00 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

16/04/2024

Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte : 2024-04-2-08**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2024 : Etablissement Thermal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'Établissement Thermal pour l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 295 077,37

Recettes : 295 077,37

**Fonctionnement**

Dépenses : 1 416 168,81

Recettes : 1 416 168,81

		Pour rappel, total budget :	
<b>Investissement</b>			
Dépenses	:	295 077,37	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	295 077,37	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses	:	1 416 168,81	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	1 416 168,81	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

16/04/2024

Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte : 2024-04-2-09**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2024 : Spa**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif du Spa pour l'exercice 2024 :



**Investissement**

Dépenses : 48 539,64

Recettes : 48 539,64

**Fonctionnement**

Dépenses : 612 121,03

Recettes : 612 121,03

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 48 539,64 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 48 539,64 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 612 121,03 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 612 121,03 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à SALIES DU SALAT  
 Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 12

### Date de convocation

16/04/2024

### Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte : 2024-04-2-10**

**Objet : Vote des taux d'imposition 2024**

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de voter les taux d'imposition 2024 comme ci-dessous :

TAXES	Taux 2023 (rappel)	Taux 2024
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	37,95 %	44,95 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	71,31 %	75,00 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	9,05 %	15,00 %

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide de voter pour 2024 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties :
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties :
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale :

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. ATTANE Lionel, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre :

Abstention : M. CASONI François

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence 2024	Taux plafonds 2024	Bases d'imposition provisionnelles 2024	Produits référence 2024	Taux votés 2024	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière bâtie (TFB)	2 626 945	37,95	117,81	2 723 000	1 033 379	44,95%	1 223 988,50
Taxe foncière non bâties (TFNB)	13 828	71,31	232,56	14 300	10 197	75%	10 425
Taxe d'habitation (TH)	450 109	9,05	62,63	427 000	38 644	15%	64 050
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	1 082 220		- 1 298 763,50
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition provisionnelles 2024	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)
	8	10
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	
Taxe foncière non bâties (TFNB)		
Taxe d'habitation (TH)	1 082 220 =	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	0			16 664	0	0	- 389 360	11
								- 372 696

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024
1 298 763,50		- 372 696		926 061,50

A TOULOUSE

Le 15 MARS 2024  
Pour la Direction des Finances publiques,  
HUGUES PERRIN  
DIRECTEUR REG. DES FINANCES

Le Maire  
Le Jean PIERRE  
Pour la Commune



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste 1 550  
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte 0  
c. Locaux industriels 14 003  
d. Logements sociaux : exo de longue durée 310

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV 801  
b. Mayotte >>>

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire >>>  
b. Base minimum >>>  
c. Locaux industriels  
d. Autres allocations

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil municipal 178 659  
b. Par la loi

Taxe foncière non bâtie :

- a. Par le conseil municipal 2 087  
b. Par la loi (terres agricoles)  
c. Par la loi (autres)

Cotisation foncière des entreprises

- a. Par le conseil municipal  
b. Par la loi

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées 427 000  
b. Logements vacants soumis à la THLV >>>  
c. Bases dégrévées hors locaux vacants 39 108  
d. Bases dégrévées locaux vacants  
e. Bases dégrévées mayo THS

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes  
b. Centrales électriques  
c. Centrales photovoltaïques  
d. Centrales hydrauliques  
e. Centrales géothermiques  
f. Transformateurs électriques  
g. Stations radioélectriques  
h. Installations gazières et autres  
i. Taxe sur les pylônes

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA prév. (compensation TH) >>>  
b. TVA prév. (comp. CVAE) 0  
c. Coefficient correcteur 0,628254  
d. Taux FB commune 2020 16,05  
e. Taux FB département 2020 21,90

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux plafonds de 2024	Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	50,07	125,18	7,37000	117,81
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	96,19	240,48	7,92000	232,56
Taxe d'habitation (TH)	24,45	30,04	75,10	12,47000	62,63
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée >>>  
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés >>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Tx moy. 75% départemental 11,33  
b. Taux maximum de la mayo 0,756

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de au niveau :

- a. National  
b. Communal

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser  
b. Taux maximum de la majoration spéciale

Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

30,25

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 031-213105232-20240423-2024\_04\_2\_10-DE

S<sup>2</sup>LOW



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 13

Présents : 8

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

16/04/2024

Date d'affichage

16/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam, Mme DE ALMEIDA Christine donne pouvoir à Mme MARIGO Evelyne, M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre

### **Etai(ent) absent(s) :**

M. GOUSSE Xavier

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BONDIER Roland, M. CHENU Claude, Mme DE ALMEIDA Christine, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MILLET Alain

**Numéro interne de l'acte** : 2024-04-2-01

**Objet** : Vote du Compte Administratif 2023 : Budget Principal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2023 du Budget Principal et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	351 370,85
	Réalisé :	154 919,29
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	351 370,85
	Réalisé :	106 692,52
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	3 767 883,78
	Réalisé :	2 631 762,81
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	3 767 883,78
	Réalisé :	2 249 568,90
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-48 226,77
Fonctionnement :	-382 193,91
Résultat global :	-430 420,68

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. CHENU Claude (représenté par Mme SIRGAN Myriam), Mme DE ALMEIDA Christine (représentée par Mme MARIGO Evelyne), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme CHAUBET Marie-Thérèse)

Contre : M. ATTANE Lionel

Abstention :

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,



Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024



ID : 031-213105232-20240423-2024\_04\_2\_01-DE